

JUSTICE : le tribunal de Lisieux donne raison aux salariés de Sidel pour danger grave

Le comité social et économique de l'usine [SIDEL PACKING SOLUTIONS](#) / T : 02.31.48.50.33 avait mandaté une expertise pour danger grave en raison des risques psycho-sociaux pour les 109 salariés, liés à l'annonce du projet important de délocalisation de l'activité exercée sur ce site et l'annonce de la fermeture de l'usine. L'audience s'est tenue le 1er décembre mais le tribunal de Lisieux a rendu son délibéré vendredi 20 janvier 2023 en faveur du CSE et a ainsi donné raison aux salariés. www.sidel.com